

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

Jeudi 26 novembre 2009

Intervention de Gilbert ROGER Premier Vice-président

Monsieur le Préfet,

Vous ne pouvez ignorer le mécontentement et la défiance des élus (es) locaux sur les projets gouvernementaux qui marqueront un net recul de la démocratie locale de proximité, des actes fondateurs de la décentralisation et même des efforts nécessaires pour la parité.

Je ne voudrais pas non plus rappeler qu'avec mon amie Sylvine THOMASSIN, nous avons interpellé un nombre impressionnant de Préfets de la Seine Saint-Denis sur la création nécessaire pour nos concitoyens de la bretelle d'accès «Bondy-Nord» sur l'autoroute vers Roissy CDG sans le moindre début d'une étude de programmation donc de réalisation possible, alors que les terrains sont libres et propriétés de l'Etat. Les finances et compétences techniques de l'Etat doivent être si basses que réaliser cette bretelle mettrait définitivement à mal les finances de notre pays !

Je souhaite donc vous interpellier sur quatre aspects pour lesquels l'implication d'un Etat qui se dit soucieux de l'appui aux collectivités locales devrait répondre :

- Le Rapport sur le grand emprunt propose d'affecter 4.5 milliards d'euros "pour faire émerger la ville de demain".
- Un fonds de 2 milliards d'euros devrait être créé et géré par la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réhabilitation thermique de 140 000 logements.
- L'Etat et les rapporteurs vont-ils enfin prévoir de donner suite à la demande permanente formulée par les collectivités locales en Ile de France dont les réseaux de chaleur sont sinistrés par l'échec de la géothermie initiée sous la présidence de Monsieur Giscard d'Estaing ?
Il faut une autorisation de l'Etat (Ministère de l'économie et des finances) afin que la CDC cantonne leurs dettes voire annule leurs emprunts et que soit mis en place un programme spécial de modernisation des réseaux de chaleur.

Une question sociale :

Les locataires logés dans les 800 000 logements qui auront été réhabilités thermiquement grâce aux investissements du futur grand emprunt (2 milliards d'euros) et à l'éco-prêt logement social de la CDC (1 milliard d'euros) pourront bénéficier d'une économie de charges annuelles de 400 euros par an.

Que prévoit l'Etat pour les locataires qui, après les démolitions en secteurs PRU et la dédensification des quartiers concernés, resteront raccordés aux réseaux de chaleur et supporteront inévitablement le report sur leurs quittances des charges du coût du chauffage urbain ?

Une question technique :

L'Etat a-t-il prévu une enveloppe spéciale pour la rénovation et le redéveloppement (augmentation du nombre et du type d'abonnés) des réseaux de chaleur existants, mais actuellement économiquement non viables?

Pour mémoire, ces réseaux développent de la cogénération et s'inscrivent ainsi dans la politique du Grenelle de l'Environnement.

Comment, dans une perspective d'investissement en faveur des énergies renouvelables, l'Etat envisage-t-il de rendre ces installations techniquement et financièrement rentables ?

Un complément côté ANRU :

S'il est possible de poser une question sur le soutien financier à la transformation des centres commerciaux de proximité, sujet crucial pour la réussite des PRU, l'ANRU n'a pas prévu, dans son budget, dès l'origine, de soutenir les bailleurs dans le financement des indemnités d'éviction des commerces.

Tous les bailleurs sont confrontés à des difficultés dans ce domaine, relevant moins de l'expertise technique ou immobilière, que de l'évaluation à date fixe et par une structure de médiation ad hoc, des indemnités d'éviction dues aux commerçants non relogeables dans les nouveaux programmes. L'Etat prévoit-il :

1. de créer une structure ad hoc, plutôt que de voir se multiplier les contentieux judiciaires entre bailleurs et commerçants, afin de mettre en place des démarches de négociations fructueuses ?
2. de créer une ligne spéciale à l'ANRU pour les commerces, type supérettes, qui ne pourraient être relogées dans le parc commercial usuel ?

Je serai honoré, Monsieur le Préfet, d'avoir des réponses précises et un calendrier de travail engageant véritablement des solutions constructives pour le quotidien de nos concitoyens.

Je vous remercie.